

La dame de compagnie et la princesse.

Qui accompagne qui ?

Différencier analyse lexicale et analyse sémantique.

Lecture critique de Paul, M. (2004) *L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique*. Paris : l'Harmattan.

M. Vial

En lexicologie, le terme « champ » est utilisé pour désigner la structure d'un domaine linguistique donné. Les deux notions de « champ sémantique » et de « champ lexical » sont très souvent confondues.

Toutefois, lorsqu'on les distingue, on réserve généralement le terme de « champ sémantique » pour caractériser le fonctionnement d'une unité lexicale, et celui de « champ lexical » pour décrire des relations entre plusieurs unités.

On parle de champ lexical pour désigner un ensemble virtuel de mots appartenant à une même catégorie et liés par leur domaine de sens.

Par exemple, le champ lexical du mot arbre est l'ensemble des mots s'y rapportant : forêt, clairière, branche, feuille, pin, chêne, scie, bûcheron...

Virtuellement, le champ lexical n'est limité que par l'absence de corrélation sémantique, c'est-à-dire l'absence de sens entre deux mots et plus précisément l'absence d'un terme « générique » commun aux différents éléments du champ lexical. Ainsi, le mot chirurgie n'a pas d'élément sémantique commun avec l'élément béton, alors que automobile, camion, ou train ont en commun l'hypéronyme moyen de transport.

Le champ lexical est une série de mots qui possèdent des propriétés communes et se rapportent à une même idée ou notion. Le champ sémantique est l'ensemble des différentes significations d'un même mot dans les différents contextes où il se trouve.

Dans chacune des expressions, le même mot a un sens précis différent : Ex : pièce 1. Espace habitable d'un logement délimité par des murs ou des cloisons. Un appartement de trois pièces (ou un trois-pièces). 2. Morceau de métal plat, façonné en disque, et servant de valeur d'échange, de monnaie. Une pièce de un franc. 3. Ouvrage dramatique. Une pièce en trois actes. 4. Document écrit servant à apporter une information, à établir un fait, etc. Les pièces d'un dossier. Pièces justificatives.¹

Exemples :

Etude d'un champ lexical :

« Les mots voisins »²

Plusieurs auteurs ont opéré des distinctions. Le Bouédec³, par exemple, distingue l'accompagnement du suivi, de la direction et de l'animation. Paul⁴, quant à elle, procède en recherchant d'abord l'ensemble des synonymes et des antonymes d'accompagner. Elle dégage ensuite un champ lexical composé de trois verbes : *conduire*, *guider*, *escorter*. Nous avons choisi de réfléchir à partir de là pour montrer que le sens donné à ce triptyque peut être, selon le cas, radicalement différent.

Un premier sens du triptyque conduire-guider-escorter

Selon Paul, chacun des trois verbes ouvre une région sémantique qui se caractérise comme suit :

- « Conduire reprend à son compte le registre du cum- (mener avec) et valorise l'idée d'orientation (au sens d'aller vers un endroit précis). L'idée de direction vient ajouter une idée de fermeté : il s'agit bien de faire aller dans un certain sens, celui

¹ Cf. http://fr.wikipedia.org/wiki/Champ_s%C3%A9mantique

² Extrait de Vial et Mencacci, *L'accompagnement professionnel ? 2007*

³ Le Bouédec, G. 2002, p.13

⁴ Paul, M. 2004, p.67

d'une progression ou selon certaines règles on peut présumer que celui qui dirige en est le garant. »⁵. D'où les « idées d'influence, incitation et régulation, conformité et d'autorité »⁶.

- « *Guider* consiste à *montrer*, autrement dit à mettre devant les yeux, à présenter ou à déployer, à disposer de telle sorte qu'un observateur puisse voir, à faire connaître (faire imaginer ou représenter, constater ou expliquer, révéler ou témoigner). Bref, toutes opérations qui supposent effectivement que, sur ce chemin, le guide avance « en éclaircur ». Parce qu'il a, pour lui-même, la pratique du chemin, il *avertit* (en tournant l'attention vers ce qui peut faire obstacle) »⁷.

- « *Escorter* préside le domaine de l'attention portée à autrui (*aide, assistance, secours, protection*) en situation de difficulté, dans une impasse ou passe délicate »⁸.

Dans cette perspective, *conduire* quelqu'un, c'est agir avec une autorité que la légalité confère, pour qu'il aille de l'avant, pour qu'il progresse. Le *guider*, c'est discerner les embûches et les passages possibles, et lui en faire part, afin qu'à partir des informations données, il soit possible de délibérer ensemble, de l'orientation, de la voie, du chemin à prendre... L'*escorter*, c'est avoir le souci de sa protection lorsqu'il est en difficulté, c'est rendre le chemin sûr, c'est éviter les dangers possibles, inconnus.

On conçoit qu'« accompagner quelqu'un » puisse être utilisé pour ramasser en un seul terme les idées de « le conduire, le guider et l'escorter ». La proximité des significations fait qu'on ne s'apercevra pas que, ce faisant, on réduit l'accompagnement à un vague ensemble obtenu par addition de ses composantes, sans idée spécifique : un fourre-tout sémantique, un mot-valise.

Les mots ne fonctionnent pas selon ce schéma ensembliste mécanique. On a déjà fait le même travail pour la notion de projet qui ne peut pas être réduit à « aller de l'avant », « avoir un dessein », « se donner des objectifs », « planifier une démarche contrôlable » : chacune des expressions devenant ensuite, sans y réfléchir, le synonyme du tout. C'est là le mécanisme de ce que nous appelons la confusion, le syncrétisme propre au new age contemporain. Nous avons « le besoin de débat, la recherche de sens, pour sortir des consensus mous ou superficiels qui ne suffisent pas pour affronter les avatars du destin »⁹. Accompagner, ce n'est pas conduire, ni escorter, ni guider comme « on sait qu'accompagner n'est ni diriger, ni conseiller, ni protéger »¹⁰.

Un second sens du triptyque conduire-guider-escorter :

L'évidence du mot-étiquette se brouille lorsqu'on considère l'autre usage que notre modernité fait de ces trois verbes.

- On emploie aussi – et de manière fréquente – le verbe *conduire* pour dire que l'on conduit une voiture, une moto, un train... C'est-à-dire une mécanique qui obéit quasi entièrement à la trajectoire et au rythme commandés par le conducteur. Et les passagers qui sont éventuellement à l'intérieur du véhicule sont aussi conduits de cette manière. Conduire, c'est donc aussi faire parvenir à un endroit déterminé, le conducteur prenant en charge le choix de la route. On est alors tout proche de l'idée de direction par un maître impositif : « dans la direction, placé au-dessus, son autorité signifie à l'autre qu'il a notamment à vivre dans un rapport de filiation de dépendance, de confiance 'aveugle' »¹¹. Qu'on veuille que l'accompagné soit conscient de sa dépendance ne fait pas qu'on soit sorti du dirigisme : l'invocation du « consentement » qui fait que le dirigé accepte d'être l'objet du désir de l'autre, n'a rien à voir avec l'accompagnement. « Conduire une personne là où on a prévu qu'elle aille mais avec son 'consentement éclairé' »¹², c'est bien conduire, et non pas accompagner.

- *Guider*, c'est aussi le téléguidage, l'auto-guidage, le radio-guidage, le guide étant alors celui qui facilite, qui aplanit les difficultés ou les indique parce qu'il sait les reconnaître ou parce qu'il connaît le chemin. La mission du guide (ou du timonier) est ici de gérer et de maîtriser des aléas en indiquant la bonne route : « Le coaching est l'art de guider des personnes ou des systèmes vers un avenir plein de promesses réalisées [...] Ce dont nous avons besoin, c'est d'un guide, d'un coach qui puisse nous aider à pouvoir gérer cette incertitude, à manager ce changement perpétuel qui s'accélère encore et encore »¹³. Gérer les aléas, c'est organiser sa route de manière à éviter les désagréments liés à l'incertitude alors que l'accompagnement « se constitue dans une logique intégrant l'incertitude, l'aléa, le non-ordre et incite à la modestie : il est possible que quelque chose échappe »¹⁴.

- L'*escorte* d'un chef d'état, par exemple, suit le chemin qui a été minutieusement balisé, non pas par le chef d'Etat, mais par les services chargés d'assurer sa sécurité. A la fois devant, autour et derrière, l'escorte assure le respect de ce qui a été prévu (la bonne marche, rationnellement organisée, prescrite). Mais, dans ce cas, l'escorte n'est que l'organe de ceux qui organisent le suivi de l'affaire, le service du Protocole qui supervise le tout : « dans le suivi, l'éducateur placé 'derrière' a

⁵ Paul, M. 2004, p.70

⁶ Paul, M. 2004, p.72

⁷ Paul, M. 2004, p.71

⁸ Paul, M. 2004, p.72

⁹ Le Bouëdec G. et all. 2001, p.13

¹⁰ Paul, M. 2004, p.305

¹¹ Le Bouëdec, G. 1998, p.62

¹² Paul, M. 2004, p. 311

¹³ Hévin & Turner, I. 2002, pp.3 et 5

¹⁴ Paul, M. 2004, p.309

par contrat à guider, à rectifier, à proposer toute ressource permettant d'atteindre le but »¹⁵. Le cabinet du Protocole et la Présidence ont une relation qui est basée sur un contrat, non formalisé mais réel¹⁶ : l'un a obligation de moyens, comme dans la relation médicale mais à cet engagement du médecin correspond que le malade s'engage à suivre les prescriptions, comme le Président doit se plier aux programmes minutés. S'il y a bien dans l'escorte un contrat, c'est un contrat d'obligations et on y chercherait en vain la délibération entre les partenaires, or, dans l'accompagnement, leur relation est « contenue dans un espace institutionnel qui la légitime, instauré comme espace de travail par la contractualisation, (mais) la mise en scène relationnelle ouvre à son tour un espace de communication dialogique intersubjective, caractérisée par une pluralité de jeux de langages »¹⁷.

Dans ces trois significations, le chemin est décidé avant et à la place de celui qui est guidé-conduit-escorté. Ce qui change fondamentalement, c'est la place faite à l'autre. La dimension éthique du conduire est, dans ce cas, passée sous silence. Il en est de même pour la dimension plus politique de délibération avec l'autre : le « guide » délibère seul avec lui-même. La veille et la protection de l'autre deviennent des protocoles ou des mesures prises par celui qui escorte, obligeant l'escorté. Ainsi, dans ces trois thèmes, la place conférée à l'autre est celle de suiveur, et non pas celle de créateur de son propre chemin.

L'imagerie des dictateurs les met tous en scène comme chefs, guides et conducteurs de leur peuple. Ils prennent en main le destin de leur pays. Et ils parlent tous du bien de leur peuple et se présentent comme celui qui va les protéger, les aider. Occupant toutes les places, ils escortent le destin de leur peuple... Caricature et phraséologie sont rendues possibles par la volonté de tenir le cap, de faire route, de sauver, d'être dans la toute-puissance. Le désir de maîtrise et notamment d'emprise sur l'autre est le fil rouge de tous ces mots voisins. Cet « obscur désir de contrôle »¹⁸ de l'itinéraire de l'autre ne se retrouve justement pas dans l'accompagnement. Le triptyque conduire-guider-escorter, dans son deuxième sens, ne relève donc pas non plus de l'accompagnement.

Si l'on s'essaie à utiliser une représentation ensembliste, l'accompagnement n'est pas la grande catégorie dans laquelle viendrait se caler les diverses significations rencontrées. Si on cherche à nommer ce que partage l'accompagnement et la direction, le suivi, le guidage, le « conselling »¹⁹, le coaching, le mentorat etc, c'est d'être une pratique *de l'étayage de l'autre*. Le mot-clef du champ auquel appartient l'accompagnement est *Etayer*. L'accompagnement est une forme particulière d'étayage.

La notion d'étayage n'a pas encore le succès qu'elle mérite. Elle est trop souvent accolée uniquement à la représentation ordinaire du jardinier qui va mettre des tuteurs aux plantes pour leur donner la forme qu'il veut qu'elles prennent, ou pour les soutenir afin de faciliter la production des fruits, ce qui est la pratique de tutorat et non pas celle d'accompagnement²⁰. L'étayage ou l'étalement n'est pas un simple synonyme du soutien, c'est le mot dont les significations sont les plus diverses et traversent les domaines de la marine, de la charpente, du jardinage, de la maçonnerie, des relations humaines et qui tournent autour de l'idée de (s') appuyer sur... pour tenir —que ce soit intentionnellement (étayer un mur, une voûte) ou non (les vieux arbres de la haie s'étaient les uns les autres). C'est le résultat qui est visé. La façon de *faire étayage*, elle, varie.

L'accompagnement est une de ces variations, qui se veut la moins impositive, la moins extérieure. Un étayage qui se fait dans l'estime de l'autre²¹, dans la familiarité²², dans un vivre ensemble quasiment « amical », ou plus exactement sans « jugement de valeur », ce qui ne veut pas dire que l'accompagnateur ne donnerait pas son avis, bien au contraire, il est même là pour ça, pour un « processus d'arrimage »²³. Et c'est bien parce que ces avis donnés vont influencer les choix faits par l'accompagné qu'il s'agit d'une des pratiques d'étayage possible parmi d'autres. Si on dit : « l'accompagnant ne détient pas le sens profond de l'expérience de l'accompagné, il le soutient »²⁴, c'est bien « il l'étaye » qu'il faut entendre —même si cela ne sonne pas bien aux oreilles contemporaines !

La notion d'étayage permet de distinguer les différentes pratiques qui ont tendance à se faire passer pour de l'accompagnement et d'isoler la spécificité d'une relation d'accompagnement. »²⁵

Le champ lexical auquel appartient le mot « accompagner » est l'ensemble des mots s'y rapportant : escorter, guider, conseiller, soutenir, supporter, conforter, aider, partager, veiller,

¹⁵ Le Bouédec, G. 1988, p.62

¹⁶ Le Bouédec, G. 1988, p.58

¹⁷ Paul, M. 2004, p.308

¹⁸ Harvois, Y. 1986

¹⁹ Tourette-Turgis, C. 1996

²⁰ Savoyant, A. 1995

²¹ Hameline, D. 1986

²² Ardoino, J. 2000b, p.

²³ Guay, J. 2003, p.12

²⁴ Le Bouédec G. et all. 2001, p.49

²⁵ Vial M., Caparros-Mencacci N. (2007). *L'accompagnement professionnel ?*. Bruxelles : de Boeck.

surveiller, conduire, diriger, aller de concert, servir, être au service de, relier... en explorant leurs différentes formes (pronominales : s'accompagner, passive : être accompagné de, avec compléments déterminatifs : compagnon de jeu, d'arme, de route ...) Ils ont en commun l'hypéronyme « étayer ».

La dame de compagnie fait partie de l'entourage de la princesse et **partage sa vie**. Elle n'est pas de condition inférieure, mais elle n'existe que par le service qu'elle rend à la princesse : elle peut la soutenir dans l'adversité, la conduire vers la respectabilité... Elle peut l'aider à surmonter ses chagrins ou à choisir sa robe, être sa confidente, lui faciliter la vie, organiser les détails de son confort, la distraire en lui faisant la lecture... Et si elle a pris de l'ascendant sur elle, elle la conseille. La princesse peut sortir en compagnie de sa dame, qui doit être escortée mais on préférera qu'elle soit suivie par la duègne qui la chaperonnera, s'il faut la protéger contre elle-même d'abord et contre les avances des autres ensuite. **La dame de compagnie n'accompagne pas, elle n'est pas un accompagnateur, elle n'est pas en position de pouvoir jouer le rôle de l'accompagnateur de la princesse. Leur relation n'est pas un accompagnement.**

Analyse sémantique du mot « accompagner »

« Le verbe accompagner est un « parasyntétique ». C'est un procédé pour former des mots qui se caractérise par le cumul d'un préfixe et d'un suffixe ajoutés simultanément de part et d'autre du radical: ac/compagn/er. Mais le radical (compagn) est, de plus, lui-même dérivé du nom pain qui avait déjà donné « compain » devenu « copain » c'est-à-dire celui avec qui on partage le pain, avec qui on vit au quotidien, avec qui on partage les occupations, le chemin (le compagnon de voyage), les épreuves (le compagnon d'armes), une terre (dans le mariage²⁶). Compain s'est décliné en compagne (le féminin) et compagnon (le masculin).

Le verbe « accompagner » aurait été attendu. Le préfixe peut avoir été ajouté pour des raisons d'euphonie ou de simplification de la prononciation, mais cela ne peut pas dispenser de s'interroger sur ce qu'ajoute ce préfixe (ac-) au sens du mot. D'autant plus que compagnie existe. On ne peut traiter accompagner comme s'il s'agissait du même sens que compagnon ou compagnie, simplement versé dans une forme verbale. On ne peut prestement passer du sens de « partage » ou de « partenaires » dans compagnon, à accompagner qui ne voudrait alors dire que « faire du partage » (ce que veut déjà dire le mot partager, prendre part) ou « devenir compagnon » (ce que veut déjà dire « être en compagnie de »), sans parler de « faire copain » qui existe aussi. Surtout que le nom « l'accompagnement » a été forgé et s'est maintenu. Tant et si bien qu'effectivement, si accompagner c'est « faire de l'accompagnement », cela ne dirait rien de ce qu'est accompagner ! Pour sortir de cette tautologie, il est indispensable d'être attentif au sens du préfixe.

Le préfixe a- ou ad (latin ad) qui devient en général, par assimilation, ac, af, ag, al, an, ap, ar, as, at « marque une idée de tendance, de direction vers un but déterminé »²⁷, puis un vouloir, un aller vers, une chose en train de se faire.

Accompagner est donc *la durée dans laquelle on fait en sorte de devenir compagnon*, où on « va faire compagnon », où on va **être avec celui qui deviendra le « copain »** : *accompagner est une relation qui construit le lien qui fera de deux partenaires*²⁸ des « compagnons. Mais effectivement on ne sait pas comment, mais on sait qu'il s'agit d'un type spécifique de « compagnie » qui « se fait en marchant » et *non pas en partageant quelque chose qui préexiste.*

Un premier sens d'accompagner

On peut alors distinguer un premier sens : accompagner = « aller avec » (et devenir le compagnon de route), avec cette idée de mouvement, d'une chose (de sentiments) qui commence(nt) et dont on ne sait pas si cela aboutira : *de processus*²⁹, dirions-nous aujourd'hui.

A ce sens, se lit (lie) l'expression « dame de compagnie », « être en compagnie de » et « aller de compagnie avec ». Il existe la forme passive : « être accompagné, c'est être avec quelqu'un, de concert, ensemble ». D'emblée, celui qui accompagne n'est pas « au premier plan » (d'où la confusion possible entre « être accompagné » et « être suivi de quelqu'un » ou « être escorté »). L'accompagnateur est en retrait, comme peut l'être la figure voisine de « l'éminence

²⁶ Lerbet-Sérini, F. 1999, p. 170

²⁷ Grevisse, M. 1975, p.103

²⁸ le modèle que l'on a du partenariat risque de faire écran. Etre partenaire n'est plus partager un but commun (c'est « être associés »), c'est travailler ensemble temporairement parce que chacun a compris que pour atteindre ses buts, il a besoin que l'autre atteigne les siens (Berger, G. 1988). Supposer l'égalité entre les protagonistes, comme l'identité de leurs buts, est alors un contre-sens. Le partenariat ne dit rien de la puissance des instances engagées. L'accompagnateur n'a pas les mêmes buts que l'accompagné.

²⁹ Qu'on ne confondra pas avec un ensemble de procédures (de comment faire) ni avec un procès (un dispositif) : les processus dont on parle ici sont incarnés par les protagonistes, ils parlent leur intersubjectivité.

grise »³⁰, du conseiller, du sherpa, dit-on aujourd'hui : « aider les partenaires en présence à s'ajuster au mieux : préparer les ordres du jour, rencontrer les différents partenaires entre les réunions, servir de « sherpa » comme dans les conférences au sommet... »³¹. Sauf que ceux-là sont dans l'ombre et sont suspectés de manipulations, de force occulte, alors que l'accompagnateur s'affiche et participe pleinement à la construction d'une relation spécifique.

Mais si, dans une certaine mesure, il reste discret, « modeste » —car « on ne dirige pas celui qu'on accompagne, on ne lui indique ni vers où ni comment il doit marcher »³²—, l'accompagnateur n'est pourtant pas en position d'« infériorité ». Même si c'est l'accompagné qui importe, puisque c'est lui qui doit bénéficier de l'accompagnement, et puisque c'est lui qui choisira son but et sa route.

En tous cas, l'accompagnateur n'est pas du tout celui qui fait autorité dans le choix ou dans l'élaboration du chemin, c'est la différence entre le guidage et l'accompagnement. Il est utile, il sert, il est « au service de ». Ce service ne doit pas être entendu dans sa forme moderne de « domesticité »³³ mais bien plutôt comme quand on parle du « Service public » ; ou bien comme on dit « être l'obligé de quelqu'un ». D'ailleurs, accompagner quelqu'un à son carrosse³⁴ (et aujourd'hui accompagner jusqu'au seuil les invités qui partent), c'est *prendre en considération* la qualité de l'autre et non pas seulement l'honorer parce qu'il serait plus important que soi. N'oublions pas que l'accompagnateur prend part à la relation co-construite, en complémentarité, sinon en parité —qui ne veut pas dire égalité³⁵.

L'accompagnateur ne précède pas, il ne corrige pas, il n'est pas le maître, il est (ou mieux, *il devient dans l'accompagnement*) compagnon (de route). C'est ce sens-là qui nous importe ici, dans l'accompagnement professionnel.

Un second sens d'accompagner

En découle le second sens de accompagner, par extension : « *mettre avec ; ajouter, s'ajouter* », avec l'idée de (se) joindre à autre chose comme dans « accompagner une viande de légumes » ou d'ajouter quelque chose à autre chose comme dans « accompagner ses paroles de grands gestes ». Dans le domaine de la musique, le passage du chant à capella à l'orchestration donne « être accompagné ou s'accompagner d'un instrument ». Vient ensuite l'idée de « jouer avec quelqu'un » — qui n'est pas si éloignée que cela peut le paraître du sens numéro un (après tout accompagner, c'est se faire un « compagnon de jeu »). Ce qui va donner l'idée de « soutien » (d'où la proximité avec la notion d'aide) : jouer avec quelqu'un la partie qui va soutenir la mélodie. Mais soutenir ici veut dire *mettre en valeur*, favoriser le potentiel de l'accompagné, son devenir, dirait-on aujourd'hui, d'où la relation à l'éducatif : permettre de grandir, de se développer par l'appropriation d'un patrimoine culturel.

Et puis, de ce second sens, va découler l'idée de « survenir en même temps » comme dans « l'angoisse accompagne souvent la prise de décision » ou « l'éclair s'accompagne du tonnerre, la pauvreté de maladies ». Ce que l'accompagnement fait surgir (« émerger », dit-on en ce moment !) est un *lien d'évidence*, de rapprochement entre deux « choses », deux existences qui jusque-là étaient disjointes ».³⁶

L'analyse³⁷ sémantique d'un mot ne peut se faire sans l'examen de son champ sémantique : accompagner – accompagnateur – accompagnant – accompagnement. Il s'agit de trouver les significations portées par ce mot (les sens), pour le distinguer des mots de la même famille (son contexte), mots ayant la même racine (ici pain), comme copain, compagne, compagnon de jeu, d'arme, de route, compagnonnage, compagnie, sachant que si deux mots avaient le même sens l'un des deux disparaîtrait. Il s'agit bien de caractériser le fonctionnement d'une unité de sens, bien plus que de « définir » un mot. Quand on ne confond pas analyse lexicale et analyse sémantique, l'accompagnement n'est pas une nébuleuse de significations disparates.

Distinguer n'est pas séparer, ni valoriser l'un des termes au détriment d'un autre mais voir ce qui différencie. L'accompagnement est chez les praticiens une notion, le travail scientifique consiste à en faire un concept. Cela passe par une analyse des significations historiques du mot puis par l'élection d'un modèle. Il en a été de même pour les notions de projet, de management, d'évaluation...

³⁰ « Bien avant qu'on les appelle coachs, des éminences grises ont répondu à ce type de demande » Malarewicz, J-A. 2003, p.6

³¹ Lenhardt, V. 2002, pp.276-297

³² Le Bouédec, 1998, p. 60

³³ les dames de compagnie étaient de haut rang dans la noblesse. Le fait d'appartenir à la même caste subsumait le service, le rang n'est pas le sang. C'est quand la bourgeoisie copiera la Cour que l'idée d'infériorité de nature s'insinuera.

³⁴ Le Bouédec. G. 2002, p.14

³⁵ Malarewicz, J-A. 2003, p.43

³⁶ Vial M., Caparros-Mencacci N. (2007). *L'accompagnement professionnel ?*. Bruxelles : de Boeck.

³⁷ L'histoire sémantique, elle, consiste à reconstruire une cohérence au fil du temps depuis l'origine du mot, en diachronie.